



Résultats annuels 2020

avec commentaires



ACTION DE CARÊME

Bilan au 31 décembre

Comptes annuels consolidés

Actif		2020 (CHF)	2019 (CHF)
Liquidités		9552084	7059465
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	1)	6018459	6859722
<i>Liquidités et actifs cotés en bourse détenus à court terme</i>		<i>15570543</i>	<i>13919187</i>
Créances résultant de livraisons et de prestations	2)	85188	79468
Autres créances à court terme	3)	214935	235439
Consommation intermédiaire/Stocks	4)	308058	148978
Actifs de régularisation		42348	33884
Actif circulant		16221071	14416956
Immobilisations financières	5)	315686	315905
Immobilisations corporelles	6)	6531927	6640624
Immobilisations incorporelles	6)	0	0
Actif immobilisé		6847613	6956529
Total Actif		23068684	21373485

Passif		2020 (CHF)	2019 (CHF)
Dettes résultant d'achats et de prestations	7)	568399	298491
Emprunts sans intérêts à court terme		1060000	1060000
Autres dettes à court terme	8)	56705	208955
Passifs de régularisation	9)	305751	453559
Provisions à court terme	10)	245827	0
<i>Capitaux étrangers à court terme</i>		<i>2236682</i>	<i>2021005</i>
Provisions	11)	715502	695058
<i>Capitaux étrangers à long terme</i>		<i>715502</i>	<i>695058</i>
Capitaux étrangers		2952184	2716063
Capital des fonds		8081846	6884356
<i>Capital de fondation</i>		<i>100000</i>	<i>100000</i>
Réserves pour nouvelle évaluation		3166386	3166386
Réserves issues du capital		300000	300000
Réserves issues du bénéfice		205466	218542
<i>Capital généré libre</i>		<i>3671852</i>	<i>3684928</i>
Réserves de fluctuation des cours des placements en capital		744503	735900
Réserves fonds social personnel		400844	433794
Fonds alloués aux projets		2796000	2683398
<i>Capital généré lié</i>		<i>3941347</i>	<i>3853092</i>
<i>Ressources libres</i>		<i>4321455</i>	<i>4135046</i>
Capital de l'organisation		12034654	11773067
Total Passif		23068684	21373485

Les chiffres ont été enregistrés en tenant compte des centimes, même s'ils ne sont pas affichés. Par conséquent, des différences d'addition peuvent apparaître.

Compte d'exploitation au 31 décembre

Produits	2020 (CHF)	%	2019 (CHF)	%
Dons généraux	8 084 457	37,4 %	7 638 770	35,3 %
Dons affectés	4 836 188	22,4 %	5 645 049	26,1 %
Subventions des pouvoirs publics	12) 1 893 080	8,8 %	903 894	4,2 %
Subventions fédérales (DDC)	6 118 192	28,3 %	6 070 000	28,1 %
Legs	12) 281 686	1,3 %	715 001	3,3 %
Autres contributions de tiers pour les projets	263 600	1,2 %	458 469	2,1 %
Total des dons et contributions	21 477 203	99,4 %	21 431 184	99,1 %
Produit des ventes de marchandises	78 650	0,4 %	149 857	0,7 %
Produit des prestations de services	47 771	0,2 %	44 061	0,2 %
Produits des livraisons et des prestations	126 421	0,6 %	193 918	0,9 %
Total des produits	21 603 624	100,0 %	21 625 102	100,0 %

Charges	2020 (CHF)	%	2019 (CHF)	%
Programmes pays	-9 929 091	48,2 %	-11 334 550	50,0 %
Programmes internationaux	-1 125 038	5,5 %	-1 137 708	5,0 %
Développement des programmes	-459 397	2,2 %	-703 151	3,1 %
Projets Secteur Suisse	-441 340	2,1 %	-400 194	1,8 %
Part diocésaine	-400 000	1,9 %	-400 000	1,8 %
Projets de la direction	-157 479	0,8 %	-136 968	0,6 %
Sensibilisation	-3 099 300	15,1 %	-3 427 408	15,1 %
	-15 611 645	75,8 %	-17 539 979	77,3 %
Frais de suivi des projets (en particulier : planification, coordination et contrôle)	-2 309 863	11,2 %	-2 578 174	11,4 %
Frais directs des projets	-17 921 509	87,0 %	-20 118 154	88,7 %
Administration	-620 937	3,0 %	-780 337	3,4 %
Recherche de fonds	-2 047 263	9,9 %	-1 792 272	7,9 %
Charges administratives	-2 668 200	13,0 %	-2 572 609	11,3 %
Total des charges résultant de la fourniture des prestations	13) -20 589 709	100,0 %	-22 690 763	100,0 %
Produits d'exploitation	1 013 916		-1 065 660	

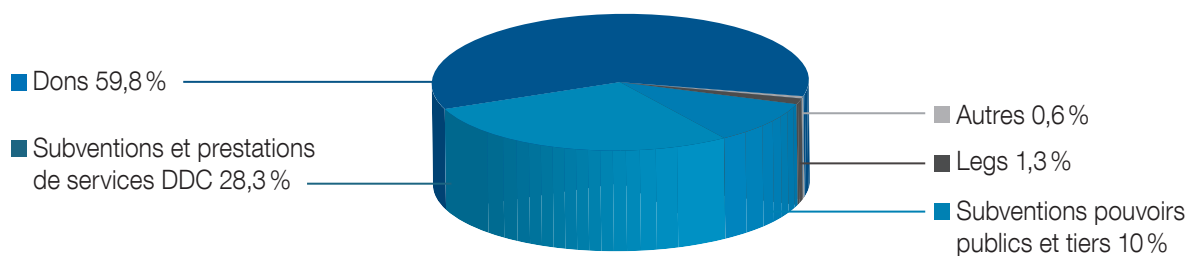
Produits immobiliers	488 917		493 986	
Charges immobilières	-204 684		-228 485	
Résultat immobilier	284 233		265 501	
Résultat ordinaire	1 298 149		-800 159	

Produits financiers	280 307		847 954	
Charges financières	-96 213		-73 817	
Résultat financier avant variation réserve de fluctuation	14) 184 094		774 137	
Produit extraordinaire	15) 0		-30 817	
Impôts	16) -23 165		-23 591	
Résultat intermédiaire avant variation du capital des fonds	1 459 078		-80 431	

	2020 (CHF)	2019 (CHF)
Variation du capital des fonds	-1 197 492	-584 002
Résultat intermédiaire avant variation du capital de l'organisation	261 587	-664 433
Variation réserve de fluctuation des cours	-8 603	-106 483
Variation du fonds social personnel	32 950	16 206
Variation du capital généré libre	13 076	27 587
Variation des fonds alloués aux projets	-112 602	3 073 404
Variation des ressources libres	-186 409	-2 346 280
Résultat après attributions	0	0

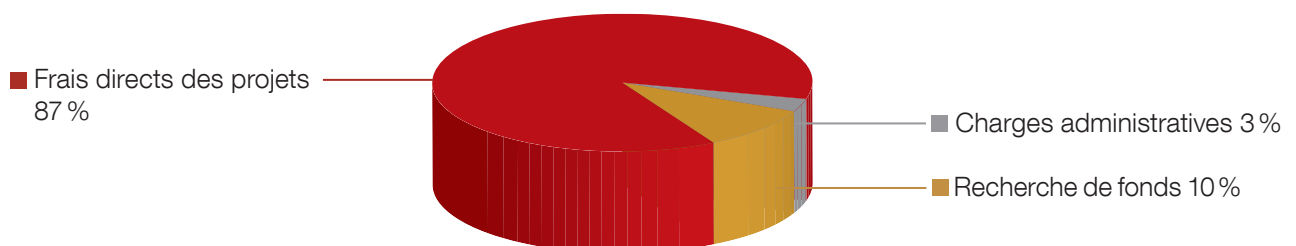
Produits 2020

Total produits 2020 : CHF 21 603 624



Charges 2020

Total charges 2020 : CHF 20 589 709





Fernando Gastrillón du projet Gruppo Semillas, hôte de la Campagne œcuménique 2021 en Suisse alémanique.
Projets Gruppo Semillas et Atucsara, Colombie. Photo : Juan Manuel Peña

Tableau de financement

Variation d'exploitation	2020 (CHF)	2019 (CHF)
Résultat annuel	1 459 078	-80 431
Pertes/gains comptables sur immobilisations financières	-169 307	-703 634
Amortissement sur le mobilier/équipement et informatique	3 650	19 510
Amortissement sur les immobilisations corporelles immeubles	105 047	105 926
Amortissement sur les immobilisations incorporelles	0	2 100
Variation des créances	-5 720	13 053
Variation des autres créances courantes	20 504	-54 789
Variation des stocks	-159 080	224 695
Variation des actifs de régularisation	-8 464	212
Variation des dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services	269 908	25 788
Variation des autres dettes à court terme	-152 250	-37 860
Variation des passifs de régularisation	-147 808	47 740
Variation des provisions à court terme	245 827	-372 796
Variation des provisions	20 444	25 304
Variation d'exploitation	1 481 830	-785 184
Variation d'investissement		
Investissement immobilisations corporelles	0	-7 509
Investissement immobilisations financières et titres	-2012 035	-1 158 855
Désinvestissement immobilisations financières et titres	3 022 824	1 120 518
Variation d'investissement	1 010 789	-45 847
Variation	2 492 619	-831 031
Liquidités au 1 ^{er} janvier	7 059 465	7 890 496
Liquidités au 31 décembre	9 552 084	7 059 465
Variation des liquidités	2 492 619	-831 031

Variation du capital

Variation du capital des fonds (en CHF)	État au 01.01.2020	Apport des dons et contributions	Transfert interne aux fonds	Affectation aux projets	Total variations	État au 31.12.2020
Fonds aide d'urgence	0	90 263	128 237	-218 500	0	0
Fonds climat	0	0	0	0	0	0
Fonds international	0	364 023	1 471 592	-1 835 615	0	0
Programmes internationaux	0	314 984	810 239	-1 125 223	0	0
Développement des programmes	0	39 750	407 244	-446 994	0	0
International	0	9 288	254 109	-263 398	0	0
Fonds Amérique latine	1 288 009	3 257 222	-184 891	-2 721 107	351 223	1 639 232
Brésil	0	367 689	77 311	-445 000	0	0
Guatemala	750 889	1 016 865	-89 854	-748 507	178 503	929 392
Haïti	537 121	715 504	-57 290	-530 200	128 015	665 135
Colombie	0	1 151 197	-170 493	-936 000	44 704	44 704
Amérique latine	0	5 966	55 434	-61 400	0	0
Fonds Afrique	2 855 151	4 579 712	-111 618	-4 335 665	132 429	2 987 579
Total Afrique	0	30 530	38 974	-69 504	0	0
Burkina Faso	1 348 107	616 987	-53 603	-568 509	-5 126	1 342 982
République démocratique du Congo	0	1 123 340	-99 807	-858 131	165 402	165 402
Kenya	0	592 413	111 894	-704 307	0	0
Madagascar	926 268	1 019 536	-50 905	-808 722	159 909	1 086 177
Sénégal	580 775	707 914	-70 671	-825 000	-187 756	393 018
Afrique du Sud	0	488 993	12 499	-501 492	0	0
Fonds Asie	2 741 196	3 064 628	50 050	-2 400 838	713 840	3 455 036
Total Asie	0	100	62 901	-63 000	1	0
Inde	0	594 502	225 499	-820 000	0	0
Laos	562 444	1 075 065	-74 325	-519 268	481 472	1 043 916
Népal	1 980 906	666 759	-52 979	-370 070	243 709	2 224 615
Philippines	197 847	728 203	-111 045	-628 500	-11 342	186 505
<i>Total fonds Coopération internationale</i>	<i>6 884 356</i>	<i>11 355 847</i>	<i>1 353 371</i>	<i>-11 511 726</i>	<i>1 197 492</i>	<i>8 081 846</i>
Dons et contributions fonds Travail de sensibilisation	0	647 129	-647 129	0	0	0
Total capital des fonds	6 884 356	12 002 977	706 242	-11 511 726	1 197 492	8 081 846

Variation du capital des fonds (en CHF)	État au 01.01.2019	Apport des dons et contributions	Transfert interne aux fonds	Affectation aux projets	Total variations	État au 31.12.2019
Fonds aide d'urgence	0	7 085	25 915	-33 000	0	0
Fonds climat	0	0	0	0	0	0
Fonds international	0	536 843	1 634 057	-2 170 900	0	0
Programmes internationaux	0	430 143	708 890	-1 139 033	0	0
Développement des programmes	0	88 075	618 410	-706 486	0	0
International	0	18 625	306 756	-325 381	0	0
Fonds Amérique latine	1 060 806	3 279 255	93 180	-3 145 232	227 203	1 288 009
Brésil	0	541 788	248 211	-790 000	0	0
Guatemala	484 416	1 210 714	-87 969	-856 273	266 473	750 889
Haïti	508 635	736 098	-87 112	-620 500	28 486	537 121
Colombie	67 755	789 005	-41 751	-815 009	-67 755	0
Amérique latine	0	1 650	61 800	-63 450	0	0
Fonds Afrique	2 956 753	4 520 566	-78 815	-4 543 354	-101 604	2 855 151
Total Afrique	0	1 275	62 827	-64 102	0	0
Burkina Faso	1 210 483	830 197	-190 477	-502 095	137 624	1 348 107
République démocratique du Congo	0	878 451	-31 561	-846 890	0	0
Kenya	0	760 509	8 387	-768 896	0	0
Madagascar	892 650	713 741	39 520	-719 643	33 618	926 268
Sénégal	853 620	754 342	-77 958	-949 230	-272 845	580 775
Afrique du Sud	0	582 050	110 447	-692 498	0	0
Fonds Asie	2 282 795	3 634 004	112 966	-3 288 569	458 401	2 741 196
Total Asie	0	100	69 900	-70 000	0	0
Inde	131 038	558 478	270 483	-960 000	-131 038	0
Laos	323 435	955 005	-51 425	-664 570	239 009	562 444
Népal	1 828 322	990 308	-73 052	-764 672	152 584	1 980 906
Philippines	0	1 130 113	-102 939	-829 327	197 847	197 847
<i>Total fonds Coopération internationale</i>	<i>6 300 354</i>	<i>11 977 753</i>	<i>1 787 302</i>	<i>-13 181 055</i>	<i>584 000</i>	<i>6 884 356</i>
Dons et contributions fonds Travail de sensibilisation	0	402 241	-402 241	0	0	0
Total capital des fonds	6 300 354	12 379 994	1 385 062	-13 181 055	584 002	6 884 356

Variation du capital de l'organisation (en CHF)	État au 01.01.2020	Apport des dons et contributions	Transfert interne aux fonds	Affectation aux projets	Total variations	État au 31.12.2020
Financement propre						
Capital de fondation	100 000	0	0	0	0	100 000
Capital généré libre	3 684 928	488 917	-274 144	-227 849	-13 076	3 671 852
Capital généré lié	3 853 092	0	88 255	0	88 255	3 941 347
Ressources libres	4 135 046	988 094	-520 353	-9 174 192	186 409	4 321 455
Capital de l'organisation	11 773 067	10 369 871	-706 242	-9 402 041	261 588	12 034 654

Variation du capital de l'organisation (en CHF)	État au 01.01.2019	Apport des dons et contributions	Transfert interne aux fonds	Affectation aux projets	Total variations	État au 31.12.2019
Financement propre						
Capital de fondation	100 000	0	0	0	0	100 000
Capital généré libre	3 712 515	493 986	-269 497	-252 076	-27 587	3 684 928
Capital généré lié	6 836 219	0	-2 983 127	0	-2 983 127	3 853 092
Ressources libres	1 788 766	10 093 062	1 867 562	-9 614 344	2 346 280	4 135 046
Capital de l'organisation	12 437 501	10 587 048	-1 385 062	-9 866 420	-664 434	11 773 067

Les programmes pays qui n'ont pas reçu suffisamment de soutien grâce aux dons liés à des projets concrets ont dû être financés par les fonds libres à hauteur de CHF 706 242 (exercice précédent: CHF 1 385 061). Pour les programmes pays dont les dons liés à des projets spécifiques ont été suffisants, des frais directs de gestion de projet ont été facturés.

À Natagaima en Colombie, Maria Claudina Loaiza a créé une banque de semences dans son exploitation. Projets Gruppo Semillas et Atucsara, Colombie. Photo : Juan Manuel Peña



Annexe aux comptes annuels consolidés 2020

Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes d'*Action de Carême* est conforme aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC), au Code des obligations et aux dispositions statutaires. Les comptes annuels consolidés donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'*Action de Carême* (true and fair view).

Modifications de la présentation des comptes / Comparaison avec l'exercice précédent

Les comptes annuels consolidés sont dressés selon la recommandation Swiss GAAP RPC 21. Dans la mesure nécessaire, il a été tenu compte des nouveaux principes de présentation des comptes.

Le périmètre et les principes de consolidation n'ont pas été modifiés par rapport à l'exercice précédent. Veuillez vous référer à ces principes.

Périmètre et principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés se fondent sur les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles *Action de Carême* détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote.

Outre *Action de Carême*, le périmètre de consolidation comprend les deux sociétés anonymes suivantes :

Société	Zielmatt Immobilien AG
Siège	Lucerne
But social	Détention d'immeubles/ de participation
Capital	CHF 250 000
Participation 2020	100 %
Participation 2019	100 %

Société	Immobilien-gesellschaft Stella AG
Siège	Lucerne
But social	Acquisition/ Vente et gérance d'immeubles
Capital	CHF 50 000
Participation 2020	100 %
Participation 2019	100 %

Les deux filiales mentionnées sont consolidées à 100 % et la consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne de l'achat pur et simple. Au moment de la première consolidation, le capital-actions des deux filiales est ainsi compensé avec la valeur comptable des participations d'*Action de Carême*. La plus-value qui en résulte a été portée au crédit des réserves en capital.

Conformément à la méthode de la consolidation totale, l'actif et le passif, ainsi que les charges et les produits, des sociétés consolidées, sont entièrement pris en compte. Les créances et les engagements entre les sociétés consolidées sont éliminés, de même que les éventuels gains intermédiaires.

Principes d'établissement du bilan et d'évaluation

La comptabilité est tenue en francs suisses. L'actif et le passif en devises sont convertis au cours de clôture à la

date de clôture. Les transactions en devises sont converties au cours du jour.

La comptabilité applique le principe de l'évaluation individuelle de l'actif et du passif.

Liquidités

Ce poste comprend l'avoir en caisse, ainsi que les comptes de chèques et les comptes en banque, évalués à leur valeur nominale.

Actifs cotés en bourse détenus à court terme

Les papiers-valeurs sont comptabilisés à la valeur du cours. Pour compenser les fluctuations de valeur (principe de prudence), il est constitué une réserve pour fluctuation de cours, conformément au règlement de placement. Cette réserve figure séparément dans le capital de l'organisation et varie chaque année selon le résultat de l'exercice.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Ce poste comprend les créances résultant de livraisons et de prestations. Il est évalué à la valeur nominale réalisable, après déduction des correctifs de valeur nécessaires pour créances douteuses.

Autres créances à court terme

Ce poste comprend les impôts anticipés et la taxe sur la valeur ajoutée remboursables et d'autres créances à court terme. Il est évalué à la valeur nominale réalisable, après déduction des correctifs de valeur nécessaires pour créances douteuses.

Consommation intermédiaire / Stocks

Ce poste comprend le matériel de la campagne et d'autres matériels, tels que matériel didactique, brochures, etc. pour la campagne de l'année suivante. Ils sont activés à la valeur d'acquisition (coût de revient) ou à la valeur vénale si celle-ci est inférieure.

Actifs de régularisation

Ce poste comprend des biens meubles (mobilier, machines de bureau, équipements informatiques), des installations/équipements situés dans les locaux loués et des valeurs incorporelles (logiciels) dont *Action de Carême* a besoin pour ses prestations et pour son administration.

Immobilisations matérielles et valeurs incorporelles

Ce poste comprend des biens meubles (mobilier, machines de bureau, équipements informatiques), des installations/équipements situés dans les locaux loués et des valeurs incorporelles (logiciels) dont *Action de Carême* a besoin pour ses prestations et pour son administration.

En outre, il comprend les immeubles dont *Action de Carême* est propriétaire sans restriction et dont le produit de la vente pourrait être affecté sans restriction. Il s'agit de l'immeuble de la société immobilière Stella AG et de l'immeuble de la société Zielmatt Immobilien AG.

Les immobilisations matérielles et les valeurs incorporelles sont évaluées au prix d'acquisition ou de fabrication, déduc-



Rencontre de Rubén Dario López et sa famille lors d'une visite du projet Atucsara.
Projets Gruppo Semillas et Atucsara, Colombie. Photo : Juan Manuel Peña

tion faite des amortissements cumulés. La limite inférieure d'activation est de CHF 5 000. Les amortissements sont effectués de façon linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation. Celle-ci est de quatre ans pour le mobilier et les machines de bureau et de sept ans pour les équipements et installations qu'*Action de Carême* a effectués pour son compte dans les locaux loués. La durée d'utilisation est de trois ans pour les équipements informatiques et les logiciels et d'environ 30 ans pour les immeubles d'habitation.

Immobilisations financières

Participations non consolidées

Les sociétés dont le capital appartient au groupe à raison de 20 % à 49 % sont comptabilisées sous la rubrique Participations non consolidées des comptes annuels pour la valeur proportionnelle des fonds propres ; à la fin de l'exercice, *Action de Carême* ne détenait pas de participations de ce genre. Les participations d'un montant inférieur à 20 % sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur nécessaires.

La qualité de membre de communautés de travail ou d'autres organismes où *Action de Carême* ne dispose pas de droit sur le capital est mentionnée à titre d'information dans l'annexe aux comptes annuels consolidés. Les cotisations versées à ces communautés de travail sont à la charge du compte d'exploitation.

Autres immobilisations financières

Il s'agit de prêts concédés par *Action de Carême* à des tiers qui ne font pas partie du périmètre de consolidation, ainsi que les dépôts de garantie de loyer. Ils sont portés au bilan à leur valeur nominale, déduction faite, le cas échéant, des correctifs de valeur nécessaires (solvabilité).

Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations

Ce poste comprend les engagements à court terme résultant d'achats et de prestations, les loyers et divers postes débiteurs. Ces engagements sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Emprunts sans intérêts à court terme

Ce poste comprend des emprunts sans intérêts dont le délai de résiliation est de trois mois. Ils sont comptabilisés à leur valeur nominale. Certains emprunts sont assortis d'une clause testamentaire en faveur d'*Action de Carême*.

Passif de régularisation

Ce poste comprend les postes du passif résultant de la délimitation par matière et par exercice des différents postes des charges et des produits à la valeur nominale. Il comprend également les dons reçus durant l'exercice et affectés expressément par la donatrice ou le donateur à l'exercice suivant.

Emprunts à long terme portant intérêts

Ce poste comprend des emprunts à long terme comptabilisés à leur valeur nominale. La plupart d'entre eux sont garantis par des hypothèques qui grèvent les immeubles des filiales.

Provisions

Les provisions sont constituées pour faire face à des engagements probables, fondés sur des événements passés et dont le montant ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Le montant des provisions découle de l'estimation du Conseil de fondation et représente les charges futures attendues à la date de clôture.

Impôts ordinaires / Impôts différés

Contrairement à ses filiales, *Action de Carême* n'est pas assujettie aux impôts sur le bénéfice et sur le capital.

Des impôts différés sont comptabilisés pour tenir compte d'éventuels écarts entre les comptes annuels consolidés et les bilans fiscaux. Les impôts différés passifs sur le bénéfice sont inscrits sous la rubrique des provisions, les éventuels impôts sur le bénéfice différés actifs figurant sous les créances. Nous appliquons un barème fiscal unique de 20 % pour tout le groupe.

Capital des fonds

Le fonds «Coopération internationale» comprend des activités en dehors de la Suisse. Il est divisé en catégories : aide d'urgence, climat, continents et pays.

Capital de l'organisation

Ce poste comprend les réserves de réévaluation rendues nécessaires par la conversion de la comptabilité aux normes Swiss GAAP RPC.

Le goodwill négatif engendré par la première consolidation des filiales a été comptabilisé dans les réserves de capital.

Action de Carême dispose d'un fonds social destiné à atténuer les cas de rigueur du personnel. Il est alimenté par le bénéfice selon la décision du Conseil de fondation et régi par un règlement.

Principes relatifs au tableau de financement

Ce tableau indique la variation des liquidités. Les variations d'exploitation se composent de la marge brute d'autofinancement calculée selon la méthode indirecte, de la variation de l'actif circulant (sans liquidités) et de la variation des emprunts à court terme. Le tableau de financement est un complément nécessaire au compte de pertes et profits. Il présente le résultat de l'exploitation en soi (marge brute d'autofinancement), les opérations de financement/remboursement et celles d'investissement/désinvestissement.

Méthode de calcul des charges administratives

Le calcul des charges administratives se fait conformément à la « Méthodologie pour le calcul de la charge administrative » de la fondation ZEWO.

En Afrique du Sud, les membres de la Rural Women Assembly produisent leurs propres semences qui donnent d'abondantes récoltes. Projet RWA, Afrique du Sud. Photo : Reto Steffen



Commentaires des postes du bilan (consolidé)

Les chiffres renvoient à la numérotation du bilan et du compte d'exploitation.

1) Titres cotés en bourse détenus à court terme

Composition	31.12.2020 (CHF)	31.12.2019 (CHF)
Obligations suisses	2 294 770	3 620 555
Obligations étrangères	301 877	349 637
<i>Obligations</i>	<i>2 596 647</i>	<i>3 970 192</i>
Actions suisses	2 292 868	1 698 842
Actions étrangères	1 128 944	1 190 689
<i>Actions</i>	<i>3 421 812</i>	<i>2 889 530</i>
	6 018 459	6 859 722
Réserve de fluctuation	-744 503	-735 900
Valeur nette	5 273 956	6 123 822

Il s'agit de titres négociés régulièrement. Les papiers-valeurs ne sont pas mis en gage. La réserve pour fluctuation de cours est inscrite séparément dans le capital de l'organisation.

La fortune est placée selon des critères éthiques, de préférence dans des entreprises qui respectent durablement des critères sociaux et écologiques. *Action de Carême* s'emploie à exercer ses droits sociaux afin de sensibiliser les entreprises à leur responsabilité sociale.

2) Créances résultant de livraisons et de prestations

Composition	31.12.2020 (CHF)	31.12.2019 (CHF)
Postes créanciers résultant de livraisons et de prestations	85 188	79 468
	85 188	79 468

3) Autres dettes à court terme

Composition	31.12.2020 (CHF)	31.12.2019 (CHF)
Administration féd. des contributions (impôt anticipé)	100 167	109 239
AFC Berne (crédit TVA)	584 952	660 131
Ajustement AFC Berne (crédit TVA)	-584 952	-660 131
Divers débiteurs	114 769	126 201
	214 935	235 439

En ce qui concerne la TVA, veuillez vous référer aux chiffres 10 et 15.

4) Consommation intermédiaire / Stocks

Les stocks sont des documents et des brochures pour la campagne de l'année suivante.

5) Immobilisations financières

Participations / Affiliations (non consolidées)

Composition		31.12.2020			31.12.2019	
Raison sociale et siège	Domaine d'activité	Capital TCHF	Part AdC en %	Valeur comptable CHF	Part AdC en %	Valeur comptable CHF
Garanties de loyer				31 729		31 728
claro fair trade AG, Orpond	Commerce et distribution	4 711	2,12 %	100 476	2,12 %	100 476
Oikocredit U.A., NL-Amersfoort	Financement de programmes de développement	1 236 720	< 1 %	183 480	< 1 %	183 701
Fondation Max Havelaar, Bâle	Promotion du commerce équitable	100	16,67 %	0	16,67 %	0
Total				315 686		315 905

Organisations affiliées

- Alliance Sud/Comité/Cotisations de CHF 371 188 (charge)
- CIDSE/Comité/Cotisations de CHF 45 332 (charge)/(Coopération internationale pour le Développement et la Solidarité)
- STEP-Tapis issus du commerce équitable/Comité/Cotisations de CHF 4 847 (produit)
- STEP-Tapis issus du commerce équitable/Comité/Cotisations de CHF 500 (charge)

Les parts des fondations à la constitution desquelles Action de Carême a participé sont amorties à la valeur zéro, car elle ne possède pas de droit de restitution du capital libéré en cas de liquidation. Le taux équivaut au montant versé au moment de la constitution.

Autres immobilisations financières

Action de Carême a par ailleurs accordé à claro fair trade SA (auparavant OS3) un prêt de CHF 16 500, qui est entièrement provisionné.

6) Immobilisations matérielles et valeurs incorporelles

Mobilier, équipements informatiques, équipements/installations fixes, immeubles et logiciels

En CHF	Mobilier	Équipements informatiques	Équipements/install. fixes	Immeubles	Total Immobilisations corporelles	Logiciels
Valeurs d'acquisition						
État au 01.01.2020	621 480	441 335	1 278 668	8 960 114	11 301 597	41 304
Investissements	0	0	0	0	0	0
Désinvestissements	0	0	0	0	0	0
État au 31.12.2020	621 480	441 335	1 278 668	8 960 114	11 301 597	41 304

Amortissements cumulés

État au 01.01.2020	621 480	436 335	1 276 468	2 326 690	4 660 973	41 304
Amortissements	0	2 500	1 150	105 047	108 697	0
Invest/désinvestissements	0	0	0	0	0	0
État au 31.12.2020	621 480	438 835	1 277 618	2 431 737	4 769 670	41 304

Valeur nette au 31.12.2020	0	2 500	1 050	6 528 377	6 531 927	0
-----------------------------------	----------	--------------	--------------	------------------	------------------	----------

En CHF	Mobilier	Équipements informatiques	Équipements/install. fixes	Immeubles	Total Immobilisations corporelles	Logiciels
Valeurs d'acquisition						
État au 01.01.2019	627 903	522 003	1 278 668	8 960 114	11 388 688	41 304
Investissements	0	7 509	0	0	7 509	0
Désinvestissements	-6 423	-88 177	0	0	-94 600	0
État au 31.12.2019	621 480	441 335	1 278 668	8 960 114	11 301 597	41 304

Amortissements cumulés

État au 01.01.2019	623 903	510 153	1 275 318	2 220 764	4 630 138	39 204
Amortissements	4 000	14 359	1 150	105 926	125 435	2 100
Invest/désinvestissements	-6 423	-88 177	0	0	-94 600	0
État au 31.12.2019	621 480	436 335	1 276 468	2 326 690	4 660 973	41 304

Valeur nette au 31.12.2019	0	5 000	2 200	6 633 424	6 640 624	0
-----------------------------------	----------	--------------	--------------	------------------	------------------	----------

Les immeubles des deux filiales consolidées Ziel matt Immobilien AG (Lucerne) et Immobiliengesellschaft Stella AG (Coire) ont été offerts à Action de Carême, respectivement en 1995 et en 1999.

7) Dettes résultant d'achats et de prestations

Composition	31.12.2020 (CHF)	31.12.2019 (CHF)
Achats et prestations	554 988	296 711
Organes	13 412	1 780
	568 399	298 491

8) Autres dettes à court terme

Composition	31.12.2020 (CHF)	31.12.2019 (CHF)
Assurances sociales	45 616	197 724
Impôt à la source	10 061	10 433
Garanties de loyer / créances diverses	1 028	798
	56 705	208 955

9) Passif de régularisation

Composition	31.12.2020 (CHF)	31.12.2019 (CHF)
Soldes vacances et heures supplémentaires personnel	199 126	355 242
Divers	106 624	98 316
	305 751	453 559

10) Provisions à court terme

Composition (en CHF)	État 01.01.2020	Constitution	Départs/ Emploi	Dissolution	État 31.12.2020
Provision TVA 2013–2017	0	245 827	0	0	245 827
Total	0	245 827	0	0	245 827

Composition (en CHF)	État 01.01.2019	Constitution	Départs/ Emploi	Dissolution	État 31.12.2019
Provision TVA 2013–2017	372 796	0	–372 796	0	0
Total	372 796	0	–372 796	0	0

En raison du recours en cours auprès du Tribunal administratif fédéral suite au contrôle TVA effectué au cours de l'exercice 2018 (voir chiffre 15), les remboursements de TVA de l'Administration fédérale des contributions concernant les décomptes du 4^{ème} trimestre 2018 au 4^{ème} trimestre 2020, y compris les intérêts de remboursement, sont reportés.

11) Provisions à long terme

Composition (en CHF)	État 01.01.2020	Constitution	Départs/ Emploi	Dissolution	État 31.12.2020
Impôts différés passifs	561 804	0	–7 125	0	554 679
Fonds de rénovation immeubles	133 254	27 569	0	0	160 823
Total	695 058	27 569	–7 125	0	715 502

Composition (en CHF)	État 01.01.2019	Constitution	Départs/ Emploi	Dissolution	État 31.12.2019
Impôts différés passifs	568 929	0	–7 125	0	561 804
Fonds de rénovation immeubles	100 825	32 429	0	0	133 254
Total	669 754	32 429	–7 125	0	695 058

L'état initial des impôts différés a été modifié en fonction de la nouvelle évaluation des immeubles. Le barème est en moyenne de 20% (20% en 2019).

À partir de 2016, *Action de Carême* constitue une provision pour rénovations d'entente avec les services des impôts des cantons de Lucerne, de Nidwald et des Grisons.

Commentaires des postes du compte d'exploitation

12) Produit des fonds publics et des legs

Composition	2020 (CHF)	2019 (CHF)
Dons généraux des collectivités publiques	264 143	38 050
Dons affectés des collectivités publiques	1 628 937	865 844
Contributions totales des collectivités publiques	1 893 080	903 894
Dons généraux provenant de legs	263 686	476 014
Dons affectés provenant de legs	18 000	238 987
Total des legs	281 686	715 001

13) Charges de fourniture de prestations

Composition	2020 (CHF)	2019 (CHF)
Frais directs des projets	13 460 058	15 161 830
Frais de personnel	5 443 557	5 700 181
Frais de déplacement et de représentation	84 988	200 883
Frais matériels	402 189	403 178
Frais d'entretien	248 295	199 852
Collecte / Recherche de fonds	946 971	1 003 230
Amortissements	3 650	21 609
	20 589 709	22 690 763

Frais de personnel

Composition	2020 (CHF)	2019 (CHF)
Total frais de personnel	5 443 557	5 700 181
dont part de l'employeur à la prévoyance professionnelle	350 514	351 380

Les frais de personnel se distribuent comme suit (calculés en pourcentage de poste) :

Composition	31.12.2020	31.12.2019
Suivi des projets	30 %	30 %
Développement des programmes	9 %	9 %
Administration	15 %	14 %
Sensibilisation	46 %	47 %
	100 %	100 %

Effectifs (au 31.12)	62	63
Nombre de postes à plein temps (au 31.12)	45,65	45,75

Engagements en matière de prévoyance en faveur du personnel

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les employé-e-s d'Action de Carême sont assuré-e-s contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité auprès de la Fondation collective Nest (8004 Zurich). À la fin de l'exercice, les avoirs auprès de la Fondation collective Nest (Zurich) se monte à CHF 218.75 (un engagement de CHF 142 509.30 en 2019). Au 31 décembre 2020, le taux de couverture de la caisse de pension Nest est d'environ 111%.

Rémunérations des membres des organes de direction

Les jetons de présence des membres du Conseil de fondation ont atteint CHF 15 600 en 2020 (CHF 17 100 en 2019), dont CHF 1 000 versés au président (CHF 1 000 en 2019).

Les charges brutes de personnel des quatre membres de la direction (quatre en 2019) (3.4 postes à plein temps, 3.5 en 2019) se sont élevées à CHF 585 590.55 (salaires bruts, cotisations de l'employeur aux assurances sociales non comprises, CHF 581 830.90 en 2019). Le salaire brut du directeur se monte à CHF 145 393 (CHF 150 539 en 2019).

14) Résultats financiers

Produits financiers	2020 (CHF)	2019 (CHF)
Intérêts des comptes en banque	70	15
Intérêts et dividendes des titres	84 996	121 684
Gains sur cours	195 241	726 254
	280 307	847 954
Charges financières	2020 (CHF)	2019 (CHF)
Frais bancaires	575	3 805
Charges d'intérêts	5 260	0
Pertes sur cours titres et liquidités	40 090	19 043
Frais de placement des titres	50 287	50 969
	96 213	73 817
Résultat financier avant variation réserve de fluctuation	184 094	774 137
Variation réserve de fluctuation	-8 603	-106 483
Résultat financier après variation réserve de fluctuation	175 491	667 654

15) Produits exceptionnels

Composition	2020 (CHF)	2019 (CHF)
Charges d'intérêts sur provision TVA	0	-30 817
	0	-30 817

Suite à un contrôle TVA des exercices 2013 à 2017 effectué au cours de l'exercice 2018, l'Administration fédérale des contributions (AFC) a émis un avis de correction d'impôt en sa faveur d'un montant de CHF 372 796 payable à terme échu, auquel *Action de Carême* a fait opposition. Le 17 septembre 2020, l'AFC a envoyé à *Action de Carême* une décision concernant le contrôle TVA effectué du 10 au 12 octobre 2018. *Action de Carême* a fait opposition de cette décision auprès du département TVA de l'AFC, le 16 octobre 2020, en contestant les faits. Le 12 janvier 2021, malgré l'opposition, l'AFC a confirmé les conclusions de l'audit de 2018. Par mesure de précaution, une provision a été constituée pour l'exercice 2018. Les créances envers l'AFC nées au cours des exercices 2019 et 2020 sur la base des décomptes TVA de 2019 et 2020 ont également été ajustées (voir chiffre 2). Au cours de l'exercice 2020, l'AFC a effectué divers versements sur la base des décomptes TVA établis. Ceux-ci ont également été provisionnés (voir chiffre 9).

16) Impôts

Composition	2020 (CHF)	2019 (CHF)
Impôts ordinaires sur le bénéfice et le capital	30 290	30 716
Impôts différés passifs/actifs	-7 125	-7 125
	23 165	23 591



Des coopératives de femmes cultivent leurs champs avec leurs propres semences.
Projet RWA, Afrique du Sud. Photo : Reto Steffen

Autres indications

Nom, forme juridique et siège

Action de Carême, l'œuvre d'entraide des catholiques en Suisse, est une fondation ecclésiastique de droit suisse dont le siège est à Lucerne.

Prestations fournies à titre bénévole

Les paroisses, les groupes de solidarité, les organisations de jeunesse et d'innombrables bénévoles participent à la Campagne œcuménique d'*Action de Carême* et de *Pain pour le prochain* en collaboration avec *Être Partenaires*. Ils effectuent un travail bénévole impossible à chiffrer lors d'innombrables séances d'information, soupes de carême, actions publicitaires, collectes et services religieux. Cet élément bénévole fait aussi partie intégrante de la qualité de notre travail.

Engagements conditionnels

Action de Carême est solidairement responsable des engagements de la société simple constituée avec *Pain pour le prochain*.

Engagements à long terme pour des contrats de bail non portés au bilan

Les contrats de bail à long terme suivants sont en vigueur au 31 décembre 2020:

Contrat de bail centrale de Lucerne (jusqu'au 28.02.2021)	CHF	24 200
Contrat de bail secrétariat de Lausanne (jusqu'au 28.02.2024)	CHF	136 800

Les contrats de bail à long terme suivants sont en vigueur au 31 décembre 2019:

Contrat de bail centrale de Lucerne (jusqu'au 28.02.2021)	CHF	169 400
Contrat de bail secrétariat de (jusqu'au 28.02.2024)	CHF	180 000

Événements postérieurs à la date de clôture

À notre connaissance, aucun événement important pouvant avoir une influence sur les comptes annuels consolidés 2020 ne s'est produit après la date de clôture.

Le Conseil de fondation d'*Action de Carême* approuve les présents comptes annuels consolidés le 5 mai 2021.

Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation de

L'Action de Carême, œuvre d'entraide des catholiques en Suisse,
Lucerne

Balmer-Etienne AG
Kauffmannweg 4
6003 Luzern
Telefon +41 41 228 11 11

info@balmer-etienne.ch
balmer-etienne.ch

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels consolidés

En notre qualité de réviseurs des comptes annuels consolidés, nous avons vérifié les comptes annuels consolidés comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et l'annexe) de l'Action de Carême, œuvre d'entraide des catholiques en Suisse pour l'exercice clos au 31 décembre 2020. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728 a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels consolidés qui vous sont soumis.

Lucerne, le 31 mars 2021

rf/rva

Balmer-Etienne AG



Roland Furger
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Raffaele Varrone
Expert-réviseur agréé



Dans la forêt reboisée de Morne Auguste.
Projet Piod, Haïti. Photo : Jeanty Auguste Junior, Fairpictures

Rapport de performance 2020

6,3 millions de bénéficiaires

Les activités menées par *Action de Carême* dans ses 14 pays d'intervention en Afrique, en Asie et en Amérique latine ont touché directement environ 633 000 personnes, dont 57 % de femmes. De ce total, 352 000 ont notamment bénéficié des mesures prises pour lutter contre la pandémie de Covid-19 et 603 000 ont eu accès à une alimentation plus saine et plus abondante grâce aux projets réalisés dans le cadre de notre axe prioritaire « Droit à l'alimentation ». Le nombre de bénéficiaires atteint 2,8 millions en incluant les hommes et les femmes qui tirent indirectement avantage de nos activités. Compte tenu des plus de 3,5 millions de personnes atteintes par les actions de sensibilisation et les campagnes menées en Suisse, ce sont au total 6,3 millions de personnes qui ont été touchées par les activités d'*Action de Carême*. Tandis que notre action en Suisse a pour but de susciter une transformation sur le plan individuel, sociétal, économique et politique, les activités des programmes pays sont axées, quant à elles, sur la garantie de l'accès à l'alimentation, la défense des droits fondamentaux et l'amélioration du contexte local et global qui favorise ces causes. En dépit de la pandémie et du confinement, *Action de Carême* a obtenu des résultats légèrement inférieurs aux prévisions en raison des conditions défavorables à la réalisation des projets, qui n'ont pas tous pu être menés à bien dans leur totalité. Au nom des personnes, des communautés locales et des organisations associées à nos projets et à nos programmes, nous remercions toutes les donatrices et tous les donateurs en Suisse.

Dans 14 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, *Action de Carême* a réalisé 295 projets par l'entremise de réseaux paysans, de groupes de solidarité, d'organisations ecclésiales et d'autres mouvements sociaux, grâce auxquels des personnes ont eu accès à une alimentation saine et abondante et pu continuer à lutter contre le risque d'exclusion, en dépit d'un

contexte plus difficile. Nous réalisons des évaluations ciblées qui nous permettent de développer en continu nos approches et méthodes de travail et d'améliorer l'impact des projets. Les expériences réalisées en 2020 montrent que ces méthodes permettent aux bénéficiaires d'avoir accès à des semences, à de la nourriture et à des aides d'urgence, malgré les importantes restrictions imposées durant la pandémie. *Action de Carême* aligne ses programmes sur les objectifs et les thèmes de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Pour ce faire, nous misons sur un changement de paradigme qui répondrait à l'ensemble des questions sociales et écologiques qui se posent et garantirait une application cohérente des Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030.

La Campagne œcuménique « Ensemble pour une agriculture qui préserve notre avenir » était parfaitement en ligne avec notre devise pluriannuelle « Prenons part au changement ». Pour que le droit à l'alimentation soit assuré, il faut notamment pratiquer une agriculture durable et, plus précisément, garantir l'accès aux semences locales et la préservation de celles-ci. Étant donné que les accords de libre-échange que la Confédération négocie avec des pays en développement mettent en péril les systèmes locaux de semences paysannes, *Action de Carême* a interpellé les responsables politiques, en collaboration avec *Pain pour le prochain* et des paysannes et des paysans du monde entier. Dans sa réponse officielle, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) s'est dit inquiet pour le droit aux semences et s'est déclaré disposé à chercher d'autres solutions avec les pays partenaires. *Action de Carême* restera vigilante et redoublera d'efforts dans ce domaine en 2021. La Campagne œcuménique attire l'attention de l'opinion publique sur nos thématiques, fait bouger les consciences et invite à agir. En outre, elle constitue un temps fort de l'année ecclésiale. En 2020, la Campagne œcuménique a touché plus de 3,5 millions de personnes en

Suisse, mais a dû être en grande partie reprogrammée sur des plateformes virtuelles en raison de la pandémie. Si de nombreux événements et services religieux ont dû être annulés, nos portails « voir-et-agir.ch » et « actiondecareme.ch » ont reçu bien plus de visites qu'auparavant, tout comme nos instruments de dons en ligne.

En 2020, forte du soutien de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), de certains cantons et communes ainsi que des Églises, *Action de Carême* a poursuivi, en collaboration avec *Pain pour le prochain*, le développement des « Conversations carbone », une initiative qui lui vaut beaucoup de sympathie dans toute la Suisse. Ces ateliers sont le cadre idéal pour que les participantes et participants réduisent leur empreinte écologique et mettent leur style de vie au diapason du climat. *Action de Carême* assume également des responsabilités à l'échelon national et international dans la question climatique, puisqu'elle siège aux comités des alliances climatiques suisses et européennes.

Le nouveau message du Conseil fédéral sur la coopération au développement et la réorientation des partenariats liant la DDC aux ONG posent un nouveau cadre de collaboration dès 2021. Cette collaboration se canalise à travers la nouvelle alliance SuFoSEC « Alliance for Sustainable Food Systems and Empowered Communities » dont *Action de Carême* est cofondatrice. Cette alliance, dont les membres réalisent ensemble un vaste programme en matière de sécurité alimentaire, a essuyé un revers lorsque, peu de temps avant la conclusion de la convention, les activités de sensibilisation en Suisse en ont été exclues. Cela peut contribuer à fragiliser le soutien apporté par la société à la coopération au développement. *Action de Carême* espère en conséquence que le Conseil fédéral reviendra sur sa décision.

L'évolution de l'Église et de la société a un impact sur la portée de nos campagnes. En 2019, nous étions parvenu·e·s à freiner nettement l'érosion des dons provenant des milieux ecclésiaux, à mieux collaborer avec nos groupes cibles traditionnels et à en prospecter de nouveaux. Cela nous a permis, en pleine pandémie, de recenser des milliers de nouveaux donateurs et donatrices, qui, espérons-le, nous resteront fidèles et continueront à soutenir notre travail.

Responsabilité des entreprises dans la politique et dans la société

En 2020, le débat politique a notamment tourné autour de la responsabilité des entreprises. Une campagne de votation acharnée a mis aux prises la vaste alliance citoyenne favorable à l'initiative et le front uni des organisations économiques et du Conseil fédéral, partisans du « non ». Les sondages pronostiquant une victoire du « oui » tout au long des mois précédant la votation, les adversaires ont lancé une campagne très cli-vante, qui a transformé la défense des droits humains en une attaque à l'économie. Cette polarisation des positions a fini par porter atteinte à toutes les parties en lice, en mettant en question leur crédibilité. L'engagement d'*Action de Carême* en faveur de l'initiative lui a valu non seulement beaucoup d'encouragement, mais aussi des critiques. Acceptée de justesse par le peuple, l'initiative a finalement été rejetée par une ma-

ajorité des cantons. Étant donné les carences du contre-projet du Parlement, qui entre en vigueur en raison du rejet de l'initiative, le problème des atteintes aux droits humains et à l'environnement par des entreprises suisses actives à l'étranger reste entier et demeurera donc sur l'agenda politique. Dans ce contexte, *Action de Carême* continuera à relayer la voix des victimes dans les pays de l'hémisphère Sud et à insister sur la nécessité d'adopter des solutions contraignantes.

Mise en œuvre de la planification financière et réorganisation

Durant le premier semestre de 2020, la pandémie a fait craindre des pertes se chiffrant en millions, notamment en raison de la suppression des collectes. Heureusement, l'objectif en matière de recettes a finalement pu être atteint, grâce à une stratégie de recherche de fonds percutante et grâce au soutien énergique des paroisses, qui nous ont valu de nombreux dons directs après le carême et durant l'avent. En conséquence, étant donné que tous les départements ont, par souci de sécurité, restreint leurs dépenses et que toutes les activités planifiées n'ont pas pu être réalisées, *Action de Carême* entame la nouvelle année sur un résultat positif, ce qui consolide notre travail à l'avenir et atténue les incertitudes liées aux décisions de la DDC concernant le financement des activités réalisées en Suisse.

En contrepartie, la retenue dont nous avons fait preuve dans les programmes au Sud et l'impossibilité de réaliser certaines activités à l'échelon international se traduisent par une détérioration des indicateurs, qu'il s'agira de compenser en 2021.

Les modifications structurelles et les nouvelles méthodes de travail introduites en 2019 ont été intégrées au quotidien de l'organisation. En 2021, *Action de Carême* réalisera un deuxième sondage auprès de son personnel afin de disposer de données comparables et de pouvoir évaluer l'impact des mesures ainsi que la satisfaction des membres du personnel.

Prestations financières

Après les mesures d'économie considérables adoptées en 2018 et en 2019, *Action de Carême* est actuellement bien placée pour disposer d'un budget stable, voire en légère progression. Les difficultés restent malgré tout nombreuses : volatilité du marché des dons, conjoncture morose et situation délicate de l'Église. La stratégie qui consiste à compléter les dons privés et les contributions des milieux ecclésiaux par le soutien de nouveaux bailleurs de fonds institutionnels semble payante. Si nous avons déjà enregistré nos premiers succès dans ce domaine, nous poursuivons cependant nos efforts pour rallier d'autres bailleurs à notre cause, comme des fondations.

L'exercice 2020 clôt sur un excédent de recettes de 1 459 078 francs (contre un excédent de dépenses CHF 80 431 en 2019), ce qui est supérieur à la somme budgétée (excédent de dépenses de CHF 746 086).

Les recettes provenant des dons et des subventions (sans la DDC) s'élèvent à 15 359 011 francs, contre 15 361 184 francs en 2019. Les legs ont atteint la somme de 281 686 francs, loin du montant très élevé de l'exercice précédent (CHF 715 001).

La subvention de la DDC s'est élevée à 6 118 192 francs, contre 6 070 000 francs en 2019. Avec le produit du négoce et des prestations de services, le produit d'exploitation totalise 21 603 624 francs (contre CHF 21 625 102 en 2019, soit 21 478 francs de moins [-0,1 %]).

En 2020, *Action de Carême* a consacré 11 513 526 francs (contre CHF 13 175 409 en 2019) à ses projets de coopération internationale, soit les projets réalisés dans le cadre des 14 programmes pays, des trois programmes internationaux et du développement des programmes. En Suisse, *Action de Carême* a consacré 4 098 119 francs (contre CHF 4 364 570 en 2019) à ses projets et à ses activités de sensibilisation, dont les dépenses ont diminué de 328 108 francs (-9,57 %). En tout, nous avons comptabilisé 17 921 509 francs au titre de dépenses directes des projets, ce qui représente une baisse de 2 196 645 francs (-10,92 %). Les charges d'administration et de recherche de fonds se sont situées à 2 668 200 francs (contre CHF 2 572 608 en 2019). Il en résulte un excédent de recettes d'exploitation de 1 013 916 francs (contre CHF -1 065 660 en 2019).

Données relatives à la réalisation d'une appréciation des risques

Le Conseil de fondation a procédé à une évaluation des risques lors de deux de ses séances. La pandémie de Covid-19 a fait apparaître de nouveaux risques pour la santé du personnel et en matière de coopération avec nos partenaires,

que nous ne pouvons pas accompagner d'aussi près. Les risques sont surveillés en permanence et les mesures qui s'imposent définies.

Coopérations et participations

Action de Carême réalise chaque année la Campagne œcuménique de carême avec *Pain pour le prochain* et *Être Partenaires*. *Action de Carême* collabore aussi avec *Pain pour le prochain* en matière de politique de développement et pour diverses questions d'ordre organisationnel.

Par ailleurs, *Action de Carême* est membre d'Alliance Sud, un acteur important de la politique de développement en Suisse. À l'échelon international, *Action de Carême* est membre de la CIDSE, le réseau des œuvres d'entraide catholiques.

Action de Carême est liée à la Direction du développement et de la coopération (DDC) par un nouveau contrat-cadre, approuvé par le Conseil fédéral à la fin 2020.

Par ailleurs, *Action de Carême* siège au conseil de la Fondation Max Havelaar (Suisse) en qualité de membre fondateur et est représentée au sein de l'association Step par un membre du comité. *Action de Carême* détient aussi une participation au capital de claro fair trade SA et d'Oikocredit, sans représentation au conseil d'administration.

Bernd Nilles, directeur

Lors de la manifestation nationale « L'alimentation est politique », Action de Carême faisait signer des lettres demandant que l'adhésion préalable à une loi de protection des obtentions végétales soit exclue des accords de libre-échange avec la Suisse.

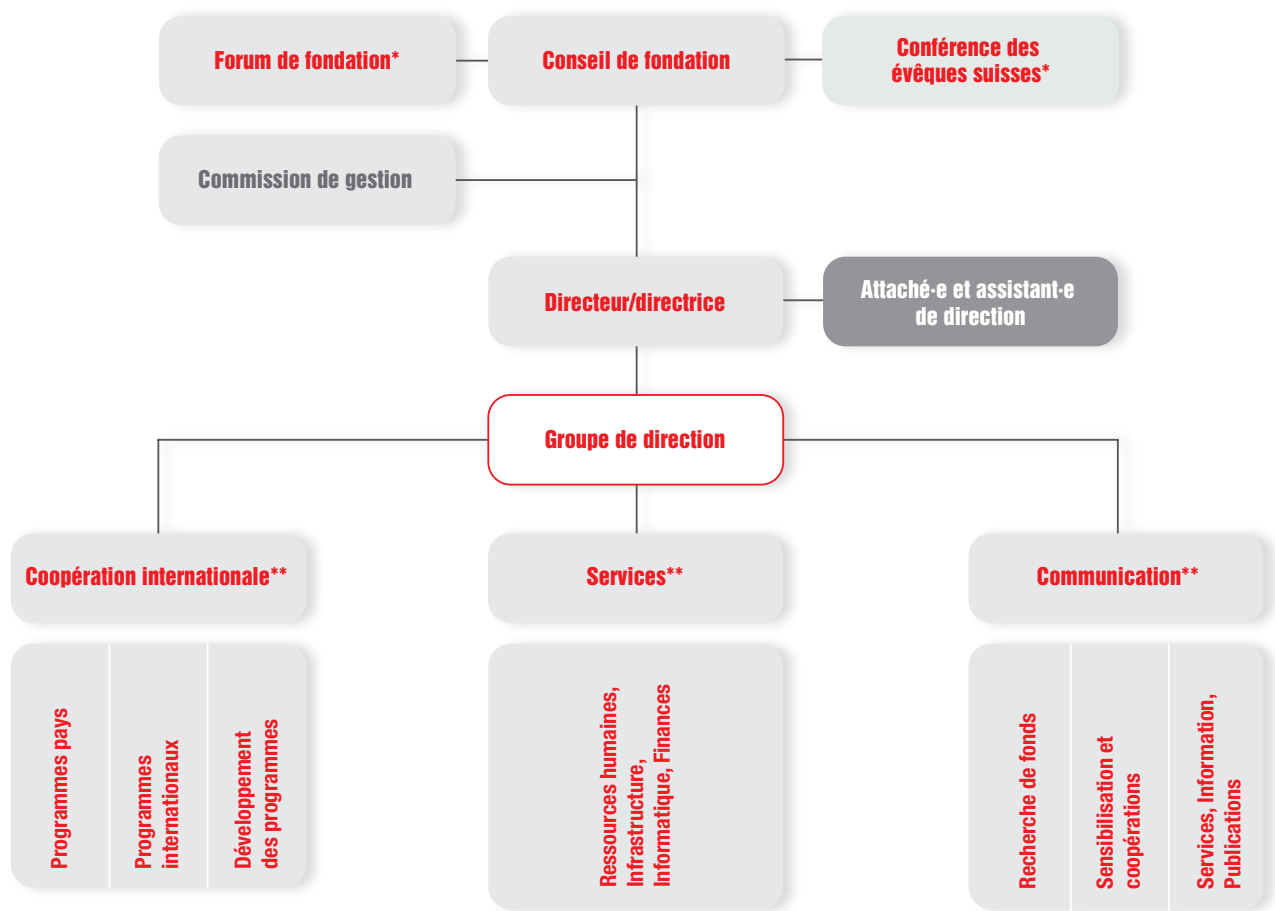


But de l'organisation

La fondation *Action de Carême* poursuit les objectifs suivants :

- Apporter son soutien au travail de l'Église et aux projets des organisations de coopération au développement dans le monde entier en faveur des personnes défavorisées sur le plan économique et social, principalement en Afrique, en Asie et en Amérique latine (coopération pastorale et coopération au développement)
- Dégager des ressources afin de soutenir des projets pastoraux de l'Église en Suisse (Secteur Suisse) en collaboration avec la Conférence des évêques et les organisations ecclésiales
- Prendre part au débat sur la politique de développement et participer à la prise de décisions dans ce domaine
- Encourager la solidarité de la population suisse avec le reste du monde par un travail œcuménique d'information et de sensibilisation
- Contribuer, par des idées d'activité et du matériel didactique, à l'animation du carême.

Structure d'Action de Carême



(État au 31.12.2020)

Lieux de travail : siège principal à Lucerne, bureau romand à Lausanne et bureau tessinois à Lugano

* Le Forum de fondation élit sept des neuf membres du Conseil de fondation, la Conférence des évêques suisses en nomme deux

** Le/la responsable de chaque département est membre du groupe de direction

Organes en 2020

Forum de fondation

Dr Lucrezia Meier-Schatz, présidente, ancienne conseillère nationale (depuis le 13.11.2006)

Conseil de fondation

Mgr Felix Gmür, président, évêque de Bâle (depuis le 1.7.2013)
 Eric Sottas, vice-président, juriste (depuis le 1.8.2011)
 Dominique Rossier-Musso, chargée d'enseignement à l'IHEID de l'Université de Genève (depuis le 1.12.2011)
 Luigi Pedrazzini, avocat, journaliste, membre du conseil d'administration de SRG SSR (depuis le 1.1.2014)
 Anne Seydoux-Christe, membre de la présidence du PDC, ancienne conseillère aux États (depuis le 1.7.2014)
 Beat Curau-Aeppli, chef d'entreprise Curau AG (depuis le 1.7.2014)

Peter Niggli, journaliste, ancien directeur d'Alliance Sud (depuis le 27.5.2015)
 Dr Hansruedi Stadler-Ineichen, ancien conseiller aux États, avocat et notaire (depuis le 1.1.2018)
 Renata Asal-Steger, présidente de la CCCR, conseillère synodale de l'église catholique romaine de Lucerne (depuis le 15.6.2018)
 Dr Claudius Luterbacher, chancelier de l'évêché de Saint-Gall, juriste (depuis le 1.1.2019)
 Stefania Fenner-Rienzo, agente pastorale de l'unité pastorale de Gäbris (depuis le 15.5.2020)

Commission de gestion

Dr Esther Müller, administratrice de l'Université de Lucerne (depuis le 1.1.2012)
 Peter Briker, directeur Fiduciaire Bripol SA, Altdorf (depuis le 9.11.2016)
 Marcel Hurschler, économiste, directeur financier de la Banque cantonale de Lucerne (depuis le 7.11.2017)

Comité de direction

Bernd Nilles, directeur (depuis le 19.4.2017)
 Matthias Dörnenburg, responsable du département Communication (depuis le 1.4.2001)
 Markus Brun, responsable du département Coopération internationale (membre du comité de direction depuis le 1.3.2006) et directeur adjoint (depuis le 1.10.2018)
 Miriam Troxler, responsable du département Infrastructures et services (depuis le 1.12.2017)

En raison de la limitation du nombre des mandats, la commission électorale, accompagnée par des représentant-e-s du forum de fondation et du conseil de fondation, cherche une personne pour succéder à Lucrezia Meier-Schatz à la présidence du forum de fondation. En 2021, *Action de Carême* cherche également une personne pour prendre le relais de Peter Briker à la commission de gestion.



**FASTENOPFER
ACTION DE CARÊME
SACRIFICIO QUARESIMALE**

Avenue du Grammont 7
1007 Lausanne
+41 21 617 88 81
actiondecareme@fastenopfer.ch
www.actiondecareme.ch
www.facebook.com/actiondecareme
CCP 10-15955-7
IBAN CH31 0900 0000 1001 5955 7

Alpenquai 4
6002 Lucerne
+41 41 227 59 59
mail@fastenopfer.ch
www.fastenopfer.ch
www.facebook.com/fastenopfer
PC 60-19191-7
IBAN CH16 0900 0000 6001 9191 7

Via Cantonale 2 A
6901 Lugano
+41 91 922 70 47
lugano@fastenopfer.ch
www.sacrificioquaresimale.ch
CCP 60-19191-7
IBAN CH16 0900 0000 6001 9191 7